
**Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Besançon
(SAIEMB) - Représentation de la Ville au Conseil d'Administration - Modificatif**

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Actuellement, la Ville de Besançon est représentée au Conseil d'Administration de la SAIEMB par 4 membres titulaires et 4 membres suppléants :

Titulaires : M. PONÇOT, M. TISSOT, Mme KUNSTLER, M. GRAPPIN.

Suppléants : M. BAUDIER, M. MAGNIN, Mme VIEILLE-MARCHISET, M. MAILLARD.

Mme KUNSTLER ayant souhaité abandonner son poste de titulaire, il est proposé de désigner en remplacement Mme VIEILLE-MARCHISET, Mme KUNSTLER siégeant désormais en qualité de suppléante.

Le Conseil Municipal est appelé à en décider.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale en décide ainsi à l'unanimité.